

# COMMUNAUTE DE COMMUNES

## AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET



33 Place des Promenades 79600 AIRVAULT

N° D2017-112

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Réunion Ordinaire du 12 DECEMBRE 2017

L'an deux mil dix-sept le douze du mois de décembre à 18 h 30 le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Borcq sur Airvault sous la présidence de Pascal BIRONNEAU, 1<sup>er</sup> Vice-président, en l'absence du Président de la CCAVT, Olivier FOUILLET.

#### **18 présents + 2 pouvoirs :**

##### **Membres titulaires présents :**

- ✓ Commune d'Airvault : Jacky JOZEAU, Viviane CHABAUTY, Jacques METREAU, Huguette ROUSSEAU, Claire SAINCOURT,
- ✓ Commune d'Assais les Jumeaux : Jean-Pierre CESBRON, Claude SERVANT
- ✓ Commune d'Availles Thouarsais : Daniel ROBERT,
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY
- ✓ Commune de Le Chillou : Jeanne BARIGAULT,
- ✓ Commune d'Irais : Joël MEUNIER,
- ✓ Commune de Louin : Monique NOLOT, Maryse BARIGAULT,
- ✓ Commune de St Loup-Lamairé : Pascal BIRONNEAU, Jacques CHAUVEAU, Micheline REAU
- ✓ Commune de Tessonnière : Frédérique DAMBRINE,
- ✓ Commune de Maisontiers :

##### **Membre suppléant présent :**

- ✓ Commune de Maisontiers : Alain GILLES

##### **2 pouvoirs :**

- ✓ Mathias DIXNEUF a donné pouvoir à Monique NOLOT
- ✓ Ludovic BARREAU a donné pouvoir à Pascal BIRONNEAU

**Excusé (e) s :** Olivier FOUILLET, Ludovic BARREAU, Mathias DIXNEUF, Jean-Marie COLIN, Jean-François COIFFARD, Jean-Michel PROUST, Jacky METAY

**Joël MEUNIER a été élu secrétaire de séance.**

**Date de la convocation** : Jeudi 7 décembre 2017

### RESSOURCES HUMAINES

#### OUVERTURE D'UN POSTE D'ADJOINT DU PATRIMOINE TERRITORIAL A 28H/SEMAINE A COMPTER DU 1<sup>ER</sup> FEVRIER 2018

- Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, dite LE PORS portant disposition statutaire relative à la fonction publique territoriale
- Vu le Décret n° 2006-1692 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints territoriaux du patrimoine
- Vu le Décret n°2016-596 du 12 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires territoriaux de catégorie C
- Considérant les besoins de recruter un adjoint du patrimoine territorial

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Communautaire décide :

- ✓ De créer à compter du 1<sup>er</sup> février 2018 :
  - Un poste d'adjoint du patrimoine territorial à 28h/semaine
- ✓ Que les horaires ordinaires de travail de cet agent seront indiqués dans sa fiche de poste

✓ Qu'à la demande de l'employeur ou avec son autorisation, l'agent pourra exceptionnellement travailler en dehors de ses horaires habituels de travail définis ci-dessus. Les heures supplémentaires ainsi effectuées, devront respecter les garanties minimales prévues par le décret 2000-815 du 25 août 2000.

Les heures ainsi effectuées seront alors, en priorité, à récupérer.

✓ De modifier en conséquence le tableau des effectifs.

✓ Que ce poste sera pourvu par voie statutaire ou à défaut contractuelle.

✓ D'autoriser M. Le Président ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à l'ouverture de ce poste.

Le 1<sup>er</sup> Vice-Président, Pascal BIRONNEAU

AR-Préfecture

079-200041416-20171212-D2017112-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 21-12-2017

Publication le : 21-12-2017

Pour copie conforme,  
Le Président,  
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET  
33 Place des Promenades  
79600 AIRVAULT  
Tél. 05 49 64 93 48